



Le bulletin d'information de la Fédération nationale et des APEDYS



1- le salon virtuel HANDIVOSGES

Nous étions 165 exposants et plus de 1000 visiteurs, pour ce premier salon virtuel dédié à l'inclusion dans le monde du travail. De l'orientation à la retraite à chaque étape de la vie, le visiteur pouvait trouver un interlocuteur pour s'informer, prendre contact, se faire aider où se faire connaître. Autant de possibilités auxquelles le salon, de notre point de vue, a pu répondre...

DANS CE NUMÉRO

- Le salon virtuel Handivosges - pages 1 à 3
- Nos inquiétudes : nos points de vigilance pages 3 à 5
- Témoignage : vie professionnelle page 6
- Cela se passe dans nos associations ! - page 7
- Sourire - page 7
- Révisions - page 8
- Contacts - page 9

...Pourtant de l'avis d'un grand nombre d'exposants, il était très imparfait. De nombreux bugs, une déambulation de stand en stand difficile, génératrice d'énerverment, seul devant l'ordinateur. Il fallait de la curiosité, une bonne motivation et l'envie que ce salon soit une réussite pour répondre au pari osé des organisateurs.

Le salon était proposé sur une date unique du 14 juin de 9h30 à 17h30.

En amont de la journée il y a un projet porté par AVSEA-CAP EMPLOI et l'association ILIHA de la CAPEB Vosges, ainsi que de nombreux partenaires.

Le salon HANDIVOSGES se veut une porte ouverte sur l'inclusion et l'accessibilité. C'est un pari vers l'avenir, une étape vers une société où chacun à sa place.

La technologie au service de l'inclusion : c'est la proposition qui a été faite à notre association pour participer à ce salon.

Nos inquiétudes devant ce concept inconnu pour nous, n'étaient pas fondées. Nous avons été guidés du début à la fin du salon par la logistique de la société ULTIPLACE.

ULTIPLACE utilise la technologie 3D pour permettre de créer et configurer des salons où les exposants peuvent personnaliser leur stand en 3D et organiser des conférences virtuelles. C'est le premier métavers automatisé destiné à la création de salons virtuels.

Notre espace exposant était composé :

- de la possibilité de mettre une conférence en ligne,
- du choix d'un avatar très réduit : 2 personnages femme et deux personnages homme. Nous avons une phrase d'accroche à choisir pour répondre aux visiteurs qui s'arrêtaient au stand. Si le visiteur souhaitait engager une discussion, celle-ci se continuait par tchat ou en visio. Pour certains exposants dont nous faisons partie, la visio ne fonctionnait pas,
- d'une page avec plusieurs onglets ; celui pour configurer notre stand à partir d'images personnelles (logo, roll up, affiche), celui pour créer une carte de visite virtuelle coordonnées photo à partir de notre fichier personnel, celui pour enregistrer des documents compulsables sur le stand. Ceux-ci étaient rangés dans un présentoir lorsqu'un avatar visiteur se positionnait devant ; une page s'ouvrait donnant accès à tous les documents enregistrés par l'exposant.



La journée est passée très vite entre les visites aux autres exposants, l'écoute des conférences en ligne et nos interlocuteurs par tchat ou en visio ou par mail. Pour notre association, la journée est positive. Nous avons pu nouer deux contacts qui donnent suite à des rendez-vous en présentiel, une adhésion, et nous avons découvert de potentiels partenaires pour réaliser des manifestations. En conclusion, ce salon virtuel avec toutes ses imperfections était une expérience intéressante, d'un abord facile, avec un large choix d'exposants et des visiteurs d'horizons très différents.

<https://www.ultiplace.com/fr>

Anne CAPRON - APEDYS 88

2 - Inquiétudes et points de vigilance

Dans notre journal du mois de mai 2024 nous vous partageons nos inquiétudes et nos points de vigilance concernant la réforme globale du système éducatif, appelée : « Choc des savoirs » qui doit progressivement se mettre en place. Après avoir exprimé notre opinion sur le redoublement et les groupes de niveaux, voici notre avis et nos inquiétudes sur cet autre point :

Le DNB couperet : traduction : à partir de la session 2025 l'obtention du diplôme national du brevet serait obligatoire pour passer en seconde.

Ce qui n'a jamais été le cas.

En effet « si le DNB est un examen qui a régulièrement évolué au cours des décennies, c'est la première fois qu'il deviendrait obligatoire pour passer en seconde générale, technologique ou professionnelle : **une régression historique !** ».

« G. Attal assume – que **la réforme du « Choc des savoirs » augmentera le taux d'échec du DNB de 10% à 20%**. Un taux d'échec qui serait doublé par rapport à l'actuel, à cause de la suppression des correctifs académiques, du retour aux moyennes disciplinaires, avec un poids des épreuves terminales plus important ».

Un syndicat estime qu'à court terme, **un(e) élève sur cinq se verrait privé(e) d'un accès à la classe de seconde ! »**

En gardant en tête qu'un(e) jeune sans diplôme reste plus longtemps sans emploi qu'un(e) jeune qui a obtenu le DNB ».

Cette proportion est énorme !



Nous avons tous dans notre entourage de nombreux exemples de réussites au baccalauréat et en études supérieures de jeunes sans le DNB maintenant épanouis et heureux dans la profession qu'ils ont choisie.

Les élèves sans DNB seront orientés en prépa seconde : (20 heures d'enseignements généraux et 7 heures « articulées avec les enseignements et la dimension professionnels du parcours envisagé, pouvant inclure des séquences d'observation en milieu professionnel »).

Malgré les aménagements auxquels ils ont droit, nous nous inquiétons pour les jeunes porteurs de troubles dys : (dyslexie, dysphasie, dyspraxie), **retrouverons nous systématiquement dans ces prépa seconde tous nos jeunes porteurs de troubles dys ?**

« Des classes « prépa seconde » dont les horaires d'enseignement général ne permettraient pas de préparer une entrée au lycée dans de bonnes conditions, mais plutôt **l'expulsion du système scolaire à 16 ans** ».

« Des classes que l'on retrouverait davantage dans les départements les plus socialement défavorisés et donc avec les taux de réussite les plus bas. »

« C'est en éducation prioritaire où se retrouverait davantage l'interdiction d'étudier au lycée. Les jeunes seraient alors orienté(e)s de façon prioritaire vers l'apprentissage puisque le gouvernement souhaite 300 000 apprentis de plus ».

Autre mesure dont nous surveillerons la mise en œuvre et demanderons si nécessaire **des précisions** :

Dans la voie professionnelle, avec pour objectif une élévation du niveau, **les enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie seront renforcés dès la rentrée 2024 pour les élèves en grande difficulté.**

Les conseils de classe pourront proposer aux élèves en grande difficulté un renforcement dans les enseignements fondamentaux jusqu'à 2 à 3h par semaine. La durée du parcours sera individualisée selon les besoins des élèves. Le parcours pourra débuter à tout moment de l'année et sera formalisé par un contrat d'objectifs individualisés proposé par l'établissement en lien avec l'élève et sa famille.



Nos jeunes dys se retrouvent parfois dans cette catégorie d'élèves en grandes difficultés mais n'ont pas les mêmes besoins que les élèves de leur tranche d'âge sans trouble reconnu. Pour eux ce renforcement dans les matières impactées par un trouble : français pour un dyslexique, mathématiques pour un dyscalculique, ne permettra pas forcément la maîtrise des objectifs et des attendus fixés par les programmes.

Il est prévu que ce renforcement se fasse dans l'esprit du Parcours Aménagé de Formation Initiale (Pafi), qui constitue une mesure efficace de prévention du décrochage scolaire. Ce dispositif est censé permettre aux élèves les plus en difficulté de rattraper leur retard dans les apprentissages pour poursuivre plus sereinement leur parcours.

Nos jeunes dys doivent eux avancer malgré leur décalage lié à leurs troubles .

Les troubles dys impactant l'automatisation, pour eux, revoir encore et encore règles et bases n'est malheureusement pas la solution.

TEMOIGNAGE D'UN ADULTE DYS

Hugo a fait toute sa scolarité après le primaire en ITEP, élève en grandes difficultés sans diagnostic.

Je le rencontre avec sa maman, à l'issue d'une conférence. Il a alors 19 ans.

Ses difficultés me sont détaillées.



Nous sommes fin octobre, il passe en fin d'année scolaire pour la 5ème et dernière fois son CAP plomberie sanitaire ; diplôme obligatoire pour exercer cette profession.

Il a validé toutes les compétences sauf le français et l'histoire-géographie, matières pour lesquelles il a des notes inférieures à 5.

Après lecture de quelques-uns de ses cahiers à différentes étapes de sa scolarité et divers questionnements, un bilan orthophonique puis un bilan neuropsychologique lui sont proposés ; diagnostic : dyslexie avec un âge de vitesse de lecture très bas, très forte dysorthographe et impulsivité et trouble de déficit de l'attention à des scores élevés.

Ces bilans lui permettent de se sentir différent, de se comprendre (il n'était pas un jeune insupportable, il était un jeune qui devait travailler pour mieux se canaliser).

Surtout un dossier a été constitué pour lui octroyer un secrétaire lecteur et scripteur pour sa dernière possibilité de valider les épreuves de français et d'histoire-géographie de son CAP.

Nous étions trop tard dans cette année scolaire pour le rendre autonome avec des logiciels.

Avec cette solution lecteur et scripteur il a obtenu un 12 sur les épreuves restant à valider.

Son diplôme lui a été décerné.

Il est resté marqué par son cursus d'élève dit perturbateur.

Ne pouvant pas travailler sur un poste de plombier pendant ces années de diplôme non obtenu, il est resté sur des postes très temporaires et occasionnels de plaquiste. Il a mis longtemps avant d'oser postuler en tant que plombier.

De nombreux encouragements ont été nécessaires, il semblait ne pas se ressentir comme légitime.

ÇA SE PASSE DANS NOS ASSOS !



**1er Jour du nouveau
SESSAD Vendéen**



**Sortie
Pique nique et voile
APEDYS Isère**



Léa : dyslexique, dysorthographique, avec un trouble de l'attention et un haut potentiel, elle est à 28 ans cadre de santé. Un mail important dans le cadre de son activité professionnelle n'a pas été envoyé : elle avait écrit : adresse@gmail.com

Pour celles et ceux qui souhaitent continuer à réviser, à apprendre « autrement » par le jeu (tellement pédagogique et important le jeu !),

Nous vous rappelons ces **2 sites** : **Lire, écrire, compter** « ni exercices, ni devoirs, fondés sur le concept du « faire soi-même ». Les jeux Lire-écrire-compter sont des jeux de société gratuits à imprimer chez soi, pour tous les niveaux depuis la petite section maternelle jusqu'au CM2.

<https://lire-ecrire-compter.com/>

Et **Lumni** : une plateforme éducative numérique de l'audiovisuel public français permettant aux élèves de la maternelle à la terminale de consolider les notions des programmes scolaires.

<https://www.lumni.fr/>

Une vie plus facile qu'en période scolaire c'est ce que nous vous souhaitons !

Pour vous toutes et tous : grands parents, parents, enfants, ados, étudiants ...

Bel été 2024 !

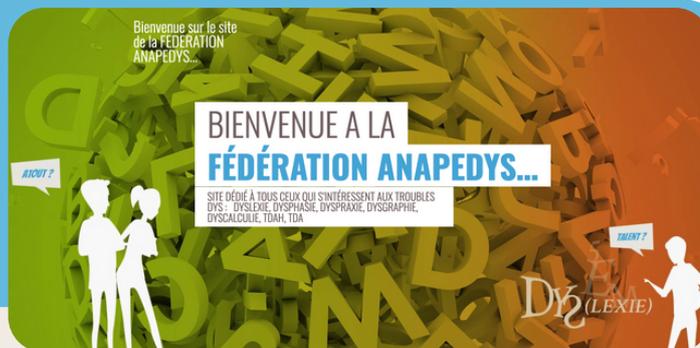
Pour **notre rubrique témoignages** n'hésitez pas à nous partager les réussites aux examens, concours...des retours positifs qui encourageront les plus jeunes .

apedysnpdc@gmail.com



L'été arrive et tout devient plus facile !

CONTACTS



Fédération : 07 55 63 33 32

contact@anapedys.org

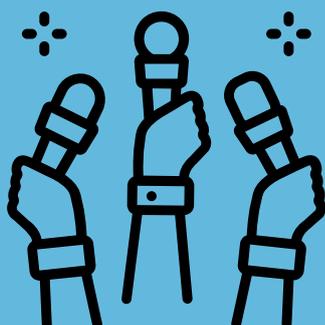
<https://www.apedys.org/>

Suivez la fédé sur Facebook

<https://www.facebook.com/Anapedys>

et votre asso locale sur ses réseaux.

Vos assos ici : <https://www.apedys.org/des-associations-membres/>



Vous avez une idée d'article ?
Des photos de vos actions ?
Contactez l'équipe du journal.